



## **Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Calao Ile-de-France du 21 juin 2025**

**Présent(e)s:** Evelyne Pierre, Pierre Cloarec, Jean-Pierre Morigny

**Représenté(e)s :** Anne-Marie Gibert, Michèle Guyot-Roze, Eric de Dormael, Alain Lardet, Jean-Luc Millet

**Absent Excusé :** Bounama Coulibaly

### **Ordre du jour :**

- Approbation du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 22 juin 2024
- Rapport moral du président
- Rapport des activités 2024
- Rapport financier de l'exercice 2024
- Vote des résolutions
- Questions Diverses.

Après vérification des pouvoirs reçus et des signatures des personnes à jour de leur cotisation, 3 adhérent(e)s sont présent(e)s, et 5 adhérent(e)s sont représenté(e)s, il est constaté, conformément aux statuts de l'association, que le quorum est atteint. L'assemblée peut donc valablement délibérer selon l'ordre du jour.

### **1-Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 22 juin 2024**

Il est fait lecture du compte rendu de la précédente Assemblée Générale de 2024

### **2-Rapport moral du président**

Le président présente et commente son rapport moral reproduit ci-après :

*« Confronté à la fois à une crise sécuritaire et à une crise économique, le Mali n'a pas vu sa situation s'améliorer en 2024. C'est donc dans un contexte toujours très difficile que notre partenaire local, AKT, a dû œuvrer pour mettre en place, sur le terrain, les actions de notre association.*

*Comme l'année passée, celles-ci ont essentiellement été menées en faveur des villageoises qui encadrent nos écoles et clos d'enfants :*

- *Formations pédagogiques destinées à renforcer leur rôle de « mères-éducatrices »,*

- *Soutien économique par notre 11<sup>ème</sup> campagne « AGR » (activités génératrices de revenus) dont les prêts à taux zéro ont été augmentés de 550 000 à 600 000 FCFA (910 € environ), pour chaque association de femmes.*

*Enfin, pour remédier à l'augmentation du coût de la vie, notamment au renchérissement des denrées alimentaires, nous avons progressivement étendu, au cours de l'année, le financement de « goûters » (il s'agit, en réalité, d'un véritable repas) à l'ensemble de nos écoles et clos d'enfants.*

*Le rapport d'activités, dont je ferai ensuite lecture, reviendra en détail sur ces actions.*

### ***Vie de l'association***

*CALAO Ile-de-France a compté, au 31/12/2024, 26 adhérents ayant acquitté leurs cotisations, contre 29 en 2023. Le montant des cotisations et dons au 31/12/2024 s'élève à un total de 8 000 €, contre 8 890 € à l'issue du précédent exercice.*

### ***Comptes financiers***

*Le montant des cotisations et dons collectés n'a pas suffi à couvrir l'ensemble de nos dépenses (10 350 € environ), liées essentiellement à nos actions de formation et au programme « AGR », ce qui a généré un déficit un peu supérieur à 2 300 € à l'issue de l'exercice 2024. Ce montant a été couvert par nos réserves. Le trésorier détaillera ces éléments dans son rapport financier.*

*Il est utile de rappeler, à ce stade, que notre association, composée exclusivement de bénévoles, n'a que très peu de dépenses de fonctionnement et consacre donc la quasi-totalité de ses ressources aux actions menées sur le terrain.*

### ***Projets et perspectives***

*A la situation difficile que traverse le Mali, s'est ajoutée, il y a quelques mois, la décision américaine de démantèlement de l'USAID qui a profondément déstabilisé les programmes d'assistance humanitaire et les politiques d'appui au développement, notamment en Afrique. Nombre d'ONG au Mali se sont ainsi retrouvées brutalement plongées dans une crise sans précédent. En conséquence notre action, aussi modeste soit-elle, se révèle plus utile que jamais.*

*Tant que notre partenaire local AKT pourra assurer la mise en œuvre, sur le terrain, de nos projets, dans des conditions de sécurité acceptables, nous continuerons à soutenir les populations auxquelles s'adressent nos actions.*

*A cet égard, une fois de plus, nous tenons à remercier Thérèse Touré, déléguée générale d'AKT, pour son infatigable énergie, malgré des conditions de vie de plus en plus difficiles sur place. »*

## **3-Compte rendu des Activités de l'année 2024**

Le président procède ensuite à la lecture du rapport des activités de l'année 2024.

Le contenu *in extenso* de ce rapport d'activités est disponible sur le site internet de CALAO : <https://www.calaoasso.com/35+documents-ag-calao-idf.html>

#### **4-Rapport financier de l'année 2024**

Le trésorier présente les comptes de l'année 2024.

##### **Les produits :**

Ils s'élèvent à un total à **8 030,44 €**, dont 8 000,00 € de dons et cotisations, en diminution par rapport à 2023 (8 890 €).

##### **Les charges :**

Elles sont constituées par:

- Les charges afférentes aux deux sessions de formation organisées, en 2024, en faveur des mères-éducatrices des CDPE et clos d'enfants (5 470 €),
- Le financement des goûters des enfants (760 €),
- L'augmentation du montant des prêts de la 11<sup>ème</sup> campagne de prêts« AGR » (690 €),
- Les prestations et frais de notre partenaire local « AKT » (3 080 €),
- Les frais administratifs (frais bancaires, site internet) : 347 €.

Les charges s'élèvent ainsi à un total de 10 347 €.

L'exercice 2024 se solde donc par un déficit de 2 316,56 €, financé par nos réserves, réduisant notre trésorerie à un montant de 9 459,97 € au 31.12.2024.

Le compte de résultats 2024 et le bilan de Calao IDF au 31/12/2024 sont annexés à ce compte-rendu.

#### **5-Vote des Résolutions :**

##### Première résolution

L'Assemblée Générale approuve le compte-rendu de l'AGO du 22 juin 2024 : Votée à l'unanimité des présents et représentés.

##### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral du Président : Votée à l'unanimité des présents et représentés.

##### Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activités de l'année 2024 présenté par le président : Votée à l'unanimité des présents et représentés.

#### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2024 tels que présentés par le trésorier : Votée à l'unanimité des présents et représentés.

#### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, donne quitus aux administrateurs.

#### Sixième résolution

L'Assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs suivants :

- Association Bancoumana Jigi, représentée par CAMARA Idrissa
- Association de la Commune de Siby, représentée par COULIBALY Bounama
- CAMARA Djigui
- DOUMBIA Kalilou
- GIBERT Anne-Marie
- PIERRE Evelyne
- LARDET Alain

#### **6-Questions diverses**

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

A l'issue de cette Assemblée générale, le Conseil d'Administration s'est réuni et a procédé à l'élection des membres du bureau. Ce CA donne lieu à un compte rendu séparé.

Le Président de CALAO Ile-de-France

Jean-Pierre Morigny

P/O Le Secrétaire

Jean-Luc Millet

## Comptes de l'exercice 2024

CHARGES		PRODUITS	
AGR		Cotisations et dons	8 000,00
	1 450,00		
AGR 2024 (Augmentation prêts 8 groupements)	690,00	dont chèques et virement	6300
Goûters-repas enfants	760,00	HelloAsso	1700
FORMATIONS & ANIMATIONS	5 470,00		
Formation MONTESSORI Vie Pratique	3400,00		
Psychologie de l'enfant	2070,00		
PRESTATIONS AKT			
Missions d'accompagnement	2340,00		
Fonctionnement	740,00		
FRAIS ADMINISTRATIFS	347,00		
Frais bancaires	228,00	Produits financiers	30,44
PROVISIONS			
Abonnement Site Internet	119,00		
<b>Sous-Total</b>	<b>10347,00</b>		<b>8030,44</b>
Excédent de l'exercice	<u>0,00</u>	Perte de l'exercice	<u>2316,56</u>
<b>TOTAL</b>	<b>10 347,00</b>		<b>10 347,00</b>

### BILAN CALAO Ile de France au 31/12/2024 en euros

ACTIF		PASSIF	
Banque compte courant	6 870,50	Réserves début d'exercice	6 357,53
Compte épargne SG	889,47	Virement RDAI 2023	5 000,00
HelloAsso	1 700,00	Chèques 2023	300,00
Livret épargne Mali (pm)	200,91	Provisions	119,00
		Perte	-2 316,56
<b>TOTAL</b>	<b>9 459,97</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9 459,97</b>